

L'écho du CEDAPA

Bimestriel d'informations techniques du Centre d'Étude pour un Développement Agricole Plus Autonome

n° 57 / janvier - février 2005 / 4 €

Meilleurs vœux pour la nouvelle année 2005

L'équipe de rédaction du Cedapa profite de la vacance de nos administrateurs, occupés en ce début d'année à accueillir les nouveaux venus dans le conseil d'administration, pour vous présenter, avec ses meilleurs vœux, ce premier numéro de l'année.

Un numéro un peu spécial, puisqu'il ouvre une large place à des témoignages autour du travail en agriculture, un thème abordé sous des angles variés : technique, humain ou... philosophique. Plus qu'un choix éditorial, ce résultat est l'expression de la diversité et de la richesse du mouvement de l'agriculture durable : la recherche d'un équilibre entre l'économie, le social et l'environnement conduit chaque agriculteur à construire sur sa ferme un équilibre original adapté à sa situation économique, sociale et environnementale.

Tout se passe comme si l'application d'un cahier des charges, somme tout rigoureusement borné, aboutissait finalement à ouvrir des espaces de liberté dans le métier d'agriculteur. Renoncer à suivre une voie technique bien tracée oblige sans doute les signataires à aller explorer des chemins non balisés, dans lesquels ils vont pouvoir placer de façon autonome leurs propres repères. Et cette habitude de décider par soi-même devient la règle dans tous les compartiments de la vie de l'exploitation.

L'agriculture durable, ce n'est donc surtout pas un modèle. Et les témoignages de l'Echo du Cedapa ne se veulent jamais être des exemples à suivre, mais des éclairages différents, parce qu'être autonome ne signifie pas décider en autarcie, mais au contraire être ouvert à des expériences variées et différentes de nos pratiques habituelles.

Ces témoignages sont des rencontres, des rencontres qui nous procurent toujours un grand plaisir. Nous vous en souhaitons autant à leur lecture.

L'équipe de rédaction du Cedapa.

PS : Comme le précédent, ce numéro comporte 12 pages. Un format long que restera exceptionnel !

■ Déjà 1 000 signatures récoltées dans le département en soutien aux agriculteurs bio et durables

L'application française de la nouvelle politique agricole commune pénalise les agriculteurs qui se sont engagés dans une agriculture respectueuse de l'environnement (voir pages 10 et 11).

Signez et faites signer la pétition insérée dans ce numéro. D'autres exemplaires sont disponibles au Cedapa (02 96 74 75 50), ou à imprimer sur le site www.cedapa.com/petition.htm

> dans ce numéro

- p 2 et 3 : **rubrique OGM, et actualités en bref, et les nouvelles du Cedapa**
- p 4, 5, 6, 7, 8 et 9 : **zoom sur le travail agricole, comment le vivez-vous, comment vous organisez-vous, comment gagnez du temps...**
- p 10 et 11 : **assemblée générale, les systèmes herbagers et la PAC**
- p 12 : ... **et si vous rouliez au colza**

> rendez-vous

- **25 janvier et 1er février** : journées de **formation à l'expression orale** à Plérin de 10h30 à 17h00, animée par l'Afip Bretagne
- **25 janvier et 1er février** : journées **portes ouvertes sur les mises aux normes des bâtiments laitiers**, organisées par la Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor
- **27 janvier** : formation **sur le bilan comptable** proposée par la FrCivam (Chantepie)
- **2 et 24 février** : alimentation des herbivores, la méthode Obsalim avec l'intervention de M. Merche du GAB d'Anjou
- **9 et 10 février** : rencontres **inter-régionales Civam** sur le thème "Face aux nouveaux contextes du développement agricole et rural aujourd'hui, quelle place pour les Civam ? Quelle organisation ?"
- **du 14 au 17 mars** : formation sur les concepts de **"croissance - décroissance - développement durable"**, co-organisée par la FrCivam et le Cempama de Fouesnant

■ Quatre nouveaux administrateurs au Cedapa...

Patricia Rolland, de Bourbriac, Patrick Cornec, du Foeil, Eric Viardet de Glomel et Mickaël Trégouët de Loscouët-sur-Meu sont venus grossir les rangs du Conseil d'Administration.

Serge Robin de Laurenan et Marie-Thérèse Le Monnier de Saint-Vran sont eux sortis du Conseil.

■ ... et un nouveau bureau

Jean-Pierre Guernion, d'Hillion est entré dans le bureau. Serge Robin et Rémi Le Guen en sont sortis. Cinq agriculteurs forment désormais le bureau du Cedapa : Patrick Le Fustec, Alain Huet, Pascal Salaün, Robert Hamon, et Jean-Pierre Guernion. Le bureau devra élire le mois prochain le prochain président.

■ Du changement aussi, côté salarié

Marc Morelle a démissionné du Cedapa au 3 janvier, pour rejoindre la Laiterie Paysanne. Il suit donc l'équipe d'agriculteurs qui a piloté l'étude de faisabilité d'une filière laitière de l'agriculture durable, pour continuer le travail au delà de l'expérimentation ! Samuel Le Marec quittera aussi le Cedapa le 31 mars, pour rejoindre la région rennaise.

■ Le Cedapa a rencontré le Préfet, avec le Gab et la Confédération paysanne

Objectifs de la rencontre du 13 janvier : alerter le Préfet sur les effets pervers de l'application de la réforme de la politique agricole commune pour les agriculteurs engagés dans des systèmes plus respectueux de l'environnement (bio et durables) ; montrer aussi la détermination de ces agriculteurs à faire valoir leurs droits. Message bien reçu par le Préfet, qui a assuré les organisations de son soutien... tout en constatant son impuissance ("je ne suis pas le Ministre"). Néanmoins, le Préfet a assuré que "les services de l'Etat utiliseraient leurs marges de manoeuvre

départementales dans un souci de répartition équitable des aides". Rendez-vous est pris pour une nouvelle rencontre, sur une ferme cette fois.

(participaient pour le Cedapa à la rencontre : Patrick Le Fustec et Jean-Pierre Guernion)

■ Le Cedapa a rencontré, avec le Rad, Stéphane Le Foll, député européen

Stéphane Le Foll, député européen, est le successeur de Georges Garrot, très attaché aux questions agricoles. La rencontre a eu lieu sur l'exploitation de Loïc Chauvin, membre du réseau agriculture durable à Andouillé (Mayenne). Objectif : faire connaître l'agriculture durable et informer le député européen sur les difficultés liées à l'application de la PAC. Le député a affirmé "qu'il faut trouver des mécanismes de redistribution des aides". Une redistribution d'autant plus nécessaire que "la contrainte budgétaire sera forte sur le secteur agricole" : en clair, il faudra dépenser moins, mais dépenser mieux. Et pour dépenser mieux, le député européen compte avec l'agriculture durable : "vous êtes dans le vrai. Votre expérience est intéressante, parce que vous avez démontré qu'elle était viable".

■ Les mesures agri-environnementales sur la sellette

Les mesures agri-environnementales (MAE) vont être réactualisées pour tenir compte de l'évolution de la réglementation et de la nouvelle PAC : les règles d'éco-conditionnalité remplacent les bonnes pratiques agricoles. Tout ce qui relève de l'éco-conditionnalité ne peut en effet être financé par le biais d'une MAE. Deux rendez-vous importants, un au Ministère en février, l'autre au niveau régional en mars. L'enjeu pour le Cedapa : faire reconnaître le coût du maintien du système herbager et intégrer au cahier des charges l'interdiction des OGM.

■ Livres d'André Pochon et cahiers techniques sur l'agriculture durable disponibles

A commander au Cedapa

> annonce

Jeune homme (25 ans) recherche un emploi salarié en exploitation agricole durable. Formation BTSA et expérience de remplacement.
Tél : 02.40.28.83.38 ou 06.20.67.29.46

■ Le papy boom ne dopera pas les installations en agriculture

Le Cnasea s'attend en effet seulement à 700 ou 800 installations en plus par an entre 2005 et 2007. Démographiquement, le baby-boom de l'après-guerre est assez limité, puisque que le nombre de chefs d'exploitation nés après guerre, est inférieur à celui d'avant-guerre. En plus, il se limite à trois années, 1946, 1947 et 1948 ; ensuite les effectifs baissent à nouveau. Bref une différence de 5000 départs supplémentaires par an. Pas si simple cependant, puisque les agriculteurs ne partent pas tous à 60 ans à la retraite : 40% des départs concernent des chefs d'exploitation de moins de cinquante-cinq ans ! Sans compter que tous les départs ne conduiront pas à une installation...

■ FARRE n'est plus reconnue comme association de protection de l'environnement

Motif : l'activité du forum de l'agriculture raisonnée n'est pas une action désintéressée de protection de l'environnement. C'est Roselyne Bachelot qui avait accordé en 2003 son agrément à l'association.

■ Le seuil de déclaration pourrait passer de 40 à 50 vaches

C'est du moins dans le projet de décret modifiant les seuils d'installations classées proposé par le Ministère de l'Ecologie. Les seuils de déclaration seraient portés de 40 à 50 animaux et ceux d'autorisation de 80 à 100 (les génisses et les broutards ne sont pas comptabilisés). Plus de 13400 élevages repasseraient ainsi sous le régime du règlement sanitaire départemental et nombre d'élevages éviteraient de passer sous régime de déclaration.

■ Le lin augmente la teneur en oméga 3 de la viande bovine..., comme l'herbe !

L'étude, menée par l'Institut de l'élevage, conclut que la composition en acide gras issue d'un animal recevant 750 grammes par jour de lin extrudé en finition est proche de celle d'un animal fini à l'herbe. Ce résultat a été constaté quels que soient l'âge, le sexe ou la race des bovins.

■ La coordination pour la réduction de l'utilisation des pesticides est née fin 2004

Cette coordination compte environ 75 associations en France (dont 6 en Bretagne). Elle a été créée à l'initiative de l'association "Mouvement pour le droit et le respect des générations futures" (MDRGF), à l'origine d'une enquête sur la dangerosité des pesticides utilisés en Europe (voir ci-contre)

> Il est temps...

- de laisser les prairies tranquilles, c'est l'hiver
- de faire le tour de ses clôtures
- d'épandre le compost, si le temps le permet
- de poursuivre les plantations de haies, ou de s'inscrire dans les plans de plantation (renseignements auprès du bassin versant, ou de la communauté de communes)
- de prévoir ses analyses de terre
- de penser à son prévisionnel de fumure (avant le 31 mars)
- de couper du bois, de couper les branches qui gênent les cabanes des entrepreneurs
- de faire signer la pétition en faveur d'une agriculture durable (voir première et dernière pages)



■ 92 substances actives phytosanitaires utilisées seraient cancérigènes

Cette dangerosité des phytosanitaires est dénoncée par

deux organisations écologistes spécialisées sur les pesticides, le MDRGF (Mouvement pour le droit et le respect des générations futures) et le PAN-Europe (Pesticide Action Network). Leur enquête a consisté non pas à mener des tests sur les produits eux-mêmes, mais à fouiller dans la littérature scientifique et réglementaire de différents pays les données connues sur les quelques 450 substances actives homologuées en France. Ont ainsi été croisés les documents de l'EPA (Environmental Protection Agency) américaine, du Centre international de recherche sur le cancer, basé à Lyon, et des documents de la Commission européenne. Ainsi, outre les substances cancérigènes, 2 substances présentent des indices de mutagénicité (génération de mutations du patrimoine génétique), 20 de reprotoxicité (dégradation de l'appareil reproducteur), 48 de perturbation hormonale, 47 de neurotoxicité. Des indices jugés insuffisants par les commissions pour interdire les produits en question...

Le document est disponible sur commande auprès du MDRGF, 57/59 rue de la Convention, Paris 75015 (10 Euros + 1.90 Euros de frais de port soit : 11.90 Euros par chèque à l'ordre de "MDRGF")

■ Le passage des vaches sur un pâturage favorise la biodiversité

C'est une des conclusions du biologiste neuchâtelois Florian Kohler, de l'Université de Neuchâtel, qui a mené une enquête scientifique sur deux terrains situés dans le Jura. Florian Kohler a remarqué que le broutage, le piétinement et le dépôt d'excréments créent des micro-habitats qui profitent à des plantes très diverses. "Ainsi, dans la petite dépression laissée par un sabot de vache, des plantes qualifiées de pionnières vont venir s'installer. Ces plantes ne supportent souvent pas très bien la concurrence des autres herbes et trouvent là un terrain idéal pour se développer", explique le biologiste. A titre de comparaison, dans les parcelles soustraites à l'action des ruminants, environ huit espèces disparaissaient en l'espace de deux ans, soit le tiers de leur biodiversité végétale.

Source : Milfeuille Presse

■ La production de soja conventionnel coûte 20% plus cher au Brésil

La culture du soja rapporte de moins en moins aux producteurs brésiliens, du fait de la hausse des intrants (19% de marge en moins prévue en 2004-2005), et c'est encore plus vrai pour le soja conventionnel, selon une étude menée par l'Etat du Parana. Le surcoût le plus lourd est la séparation du soja conventionnel, tant pour l'agriculteur que pour la filière : cales de bateaux pas toujours pleines, chargements plus longs, rotations plus lentes dans les ports. A cela s'ajoute aussi un coût d'herbicide plus fort, que ne compense pas le coût de semence plus faible. Résultat : "les agriculteurs vont semer des OGM", prévoit un économiste brésilien. Deux tiers des tourteaux de soja sont pourtant exportés vers la Chine et l'Europe, intéressée par le caractère non OGM des productions brésiliennes.

■ Greenpeace dénonce l'autorisation du colza OGM GT73, potentiellement dangereux

Selon Greenpeace, des études menées sur des rats ont montré des différences entre les animaux nourris au GT73 (résistant au glyphosate) et au colza conventionnel. Les plants de colza OGM contiennent plus de glucosinolate, un composé antinutritionnel, qui pourrait expliquer le poids plus important des foies des rats nourris avec le colza OGM. Toujours selon Greenpeace, Monsanto, promoteur du colza GT73, aurait modifié les protocoles d'expérimentation, pour que les différences observées ne soient plus significatives. Résultat : l'Agence européenne de sécurité des aliments a émis un avis favorable pour l'autorisation du GT 73, avis qui n'a toutefois pas permis aux ministres de l'Environnement de l'UE de se mettre d'accord le 20 décembre dernier. Ce sera donc à la Commission européenne de trancher, très probablement par une autorisation du colza GT 73.

■ Une huile de soja transgénique est en vente dans les supermarchés français

Cinq huiles de soja génétiquement modifiées ont été dénichées par les détectives anti-OGM de Greenpeace. Objectif affiché : tester la réaction des consommateurs aux produits transgéniques, avec un produit de consommation courante et beaucoup moins cher qu'une huile classique. Les autres huiles du marché (tournesol,

arachide, olives) sont elles non OGM.

Pour plus d'infos sur les produits de consommation contenant des OGM, consulter le site : www.greenpeace.fr/detectivesOGM

■ La filière lait ne se prépare pas contre les OGM

"Les éleveurs ne sont pas demandeurs d'aliments garantis sans organismes génétiquement modifiés. Les industriels ne développent pas de produits indemnes d'OGM. La filière laitière espère que les craintes du grand public vont s'apaiser". Voilà comment l'Eleveur laitier résume la position de la filière laitière qui "laisse passer l'orage". Tout en reconnaissant que "si la mayonnaise prend, la filière laitière devra faire face à une crise majeure, peut-être de même ampleur que celle de la vache folle".

L'Eleveur laitier, octobre 2004

■ La monoculture de soja OGM menace l'environnement en Argentine

Le développement de la culture de soja OGM a désormais dépassé la Pampa pour atteindre le nord du pays, plus aride, mais deuxième écosystème de la région après l'Amazonie. Et ce malgré les mises en garde de l'institut national de technologie agricole argentin : "le binôme semis direct et monoculture de soja résistant au glyphosate ne constitue pas une alternative durable aux rotations des cultures". Principale accusée, la monoculture "qui épuise les sols et produit peu de biomasse". L'Argentine est le troisième producteur mondial de soja, à 98% résistant au glyphosate.

■ Bientôt du soja non OGM du Kazakhstan en Europe ?

C'est en tout cas le projet d'une société privée, qui a initié la production de soja à la suite de la crise de la vache folle. Seul producteur de soja dans ce pays cinq fois plus grand que la France, la société ambitionne d'atteindre le million d'hectares d'ici à cinq ans. Objectif affiché : ne pas rester sur le marché intérieur russe, mais fournir tourteaux ou farine de soja 100% non OGM à l'Union européenne.

■ "Ces OGM qui changent le monde"

C'est le titre du nouvel ouvrage de Gilles-Eric Seralini, chercheur en biologie moléculaire et spécialiste des effets pesticides sur la santé. Un texte de référence, qui posent les enjeux posés par cette nouvelle technologie.

Editions Flammarion - collection Champs - octobre 2004 - 8.2 €

Gagner du temps, mieux vivre son temps, s'épanouir dans son travail, prendre des vacances, moins travailler, mieux travailler : les aspirations autour du temps de travail sont multiples, et très personnelles. La tendance actuelle est de focaliser sur la quantité, diminuer la quantité, sans doute parce que la pression extérieure de la société est forte, sans doute aussi parce qu'on travaille définitivement trop en agriculture, quel que soit le système. L'autre tendance actuelle est de tirer un trait (définitif ?) sur l'ex-

ploitation familiale. L'avenir, disent les responsables professionnels (Luc Guyau ou Jean Salmon), est aux formes sociétaires, seules capables d'offrir des conditions de travail satisfaisantes pour les jeunes... Peut-être... et peut-être pas... Ce numéro regroupe des témoignages d'organisation, et de conception du temps de travail très différentes, en Gaec, en famille, en Gaec et en famille... Des témoignages qui montrent une grande diversité du rapport au temps, et au travail. Des témoignages qui se font aussi l'écho

de vos recherches pour gagner du temps, gain de temps qui n'exclut pas l'exigence de rigueur.

Cette diversité nous rappelle que le bonheur au travail comme dans la vie n'est sans doute pas dans les normes définies a priori pour tous, mais bien dans l'écoute de soi et des autres, de ses aspirations, de ses contraintes aussi, pour construire un équilibre original... et personnel.

Bref, le bonheur serait bien... dans l'autonomie.

Le temps de travail ?

Retrouver le sens plutôt que réduire le temps de travail

Joseph Cabaret n'est pas un modèle dans la gestion du temps de travail. Il nous invite néanmoins à aborder le temps de travail sous l'aspect qualitatif et non pas seulement quantitatif, pour ne pas passer à côté de l'essentiel. Réflexions sur le temps, et pas seulement de travail...

■ Le Gaec des trois sources

créé en 1993 à Hillion

Trois associés : Joseph Cabaret, Suzanne Dufour et Alain Delanoë

81 ha de SAU

300 000 litres de lait

140 places d'engraissement de porc sur paille

un poulailler de 1 000 m² (poulets fermiers)

production et vente de cidre

Le GAEC est en système herbager depuis 1996.

Echo du Cedapa : Comment gérez-vous le temps de travail dans le Gaec ?

Joseph Cabaret : Alain est assez réglo, plutôt chronomètre. Suzanne est un peu plus réglo que moi. Moi je ne suis pas du tout réglo... Tout le monde se moque de moi avec ça... C'est une difficulté pour nous, mais on a trouvé une sorte de *modus vivendi*. Personnellement, je réagis viscéralement, de façon sans doute un peu caricaturale, au modèle dominant qui nous fait confondre quantité et qualité du temps. Le temps c'est une mesure quantitative. On a appliqué les règles de l'industrie à l'agriculture. On a fait croire aux gens que le quantitatif, c'était qualitatif. La qualité c'est autre chose. Si on aborde le travail seulement par l'aspect quantitatif, on passe à côté de l'essentiel... comme pour les productions agricoles.

Les acteurs de cinéma, quand ils parlent de leur travail, ils disent : "ce n'est pas un travail, c'est un plaisir..." Bien sûr, ils ont de l'argent plein les poches.. N'empêche, ce sont eux qui ont raison. Quoi qu'on fasse, on doit pouvoir le faire avec plaisir. Même les choses les plus pénibles...

Echo du Cedapa : Et concrètement, comment se traduit ta vision du temps dans le travail quotidien ?

Joseph Cabaret : Ce n'est pas simple... Je n'ai pas trouvé une solution miracle. J'essaie d'être en accord avec ce que je fais. Quelque soit le travail, je ne me fixe pas d'heure pour finir. Bon ça veut pas dire que je ne cherche pas des astuces pour gagner du temps... Suzanne m'aurait déjà rétorqué que c'est plus simple, parce que j'ai peu d'astreintes quotidiennes... Quand j'ai des astreintes, comme aujourd'hui, je suis limité dans le temps. Néanmoins, je ne compte jamais mon temps de travail. Compter son temps, c'est un boulet... un joug... Je ne me dis jamais que je dois mettre tant de temps à faire telle chose.

Après, comme tout le monde, je vis en société : il y a des arbitrages à s'imposer (Rires), en particulier vis-à-vis de la famille. On ne peut pas se contenter de concept, il faut aussi être là en famille.

Malheureusement, je ne suis pas très bon pour les arbitrages. Je suis connu pour être bavard... Si quelques fois l'occasion se présente de causer, ça

sert à rien de dire qu'on le fera la prochaine fois, parce que l'occasion ne reviendra pas. Cette discussion-là, tu ne pourras pas la retrouver... La rencontre, c'est important. On a transposé les conditions de l'usine à la campagne : c'est l'agriculture industrielle qui en est responsable ! Les gens se croisent, et ne se causent plus !

Echo du Cedapa : Mais des fois, tu ne regrettes pas d'être resté discuter ?

Joseph Cabaret : Si... souvent (Rires). Je me fais régulièrement prendre... Pareil quand je trouve important de faire quelque chose, comme de réparer parfaitement un outil avant le chantier, même si j'aurais pu faire avec l'outil en l'état... ça me fait plaisir de le faire. Les gens hyper carrés s'ennuient souvent dans leur boulot. On regarde la montre avec la hâte d'en finir, comme à l'usine. On se trompe ! Plein de copains avec le seul objectif de réduire le temps de travail ont monté des systèmes abrutissants.

Que les agriculteurs ne puissent plus s'arrêter pour discuter, ça me choque... Ce n'est pas l'impolitesse de ne pas s'arrêter qui est choquante, c'est la pauvreté du type qui ne prend plus le temps de s'arrêter. On n'a plus le temps de faire les choses simples. Au nom d'avoir du temps, on est sourd et aveugle. Un temps pour travailler, un temps pour s'amuser, un temps pour dormir... C'est l'application du taylorisme en agriculture. La vie n'est pas saucissonnée comme cela.

Echo du Cedapa : Mais n'est-ce pas aussi parce que les paysans ont globalement trop de travail ?

Joseph Cabaret : Si bien sûr. Nous aussi au Gaec, en quantité de travail, on sature vraiment. On a fait des choix qui sont lourds en main d'œuvre : c'est un équilibre entre les trois pieds de l'agriculture durable. Le drame en agriculture c'est qu'il n'y a pas assez de paysans. On ne peut pas aborder le thème du temps de travail en agriculture sans aborder celui du nombre de paysans. Il faudrait le double d'agriculteurs pour faire le travail correctement, mais il y a une volonté politique délibérée de diminuer leur nombre.

Du coup on est amené à industrialiser le travail en agriculture et on en perd le sens. Les éleveurs industriels créent des

ateliers de production où ils ne veulent pas travailler. Est-ce durable de penser des types de boulot qu'on voudrait pas faire soi-même ? Les métiers ont cédé la place à des boulots, y compris en agriculture. Plein d'agriculteurs ne font plus que des applications de programmes tout faits. Le métier d'agriculture devient un boulot, il n'y a plus de création. La question du sens de ce qu'on fait se pose alors.

On est rattrapé par cette notion que l'on doit expier dans le travail... Une mauvaise interprétation de l'histoire religieuse... On doit se réconcilier avec le plaisir dans le travail, sans complexe... Attention, ça veut pas dire de bosser comme des malades.

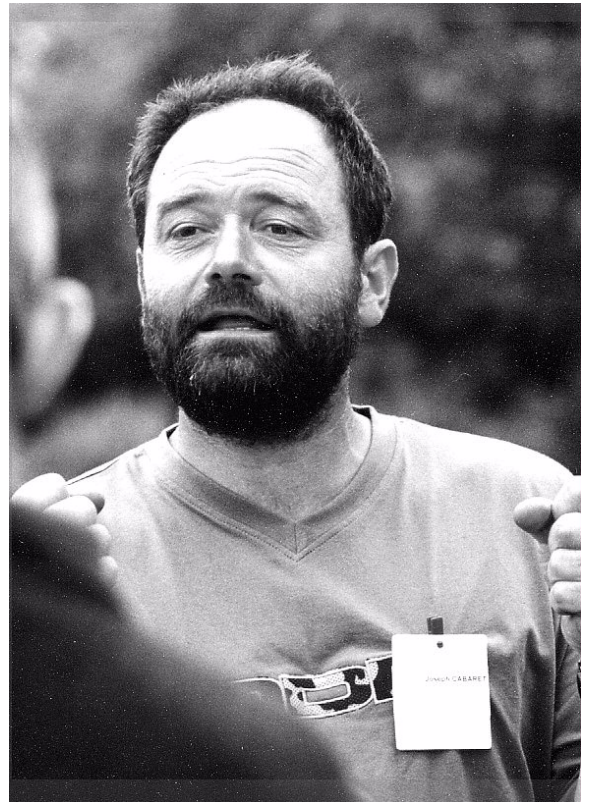
Echo du Cedapa : La pression sur le temps de travail n'est-elle pas plus forte, quand le conjoint travaille à l'extérieur ?

Joseph Cabaret : Sans doute. Il nous faut du temps, mais pour quoi faire ? Pour être disponible pour la famille ? Mais est-ce que la disponibilité est égale au temps de présence ? Combien de gens sont présents sans être disponibles ? Ce sont davantage des questions d'intensité que de quantité. La disponibilité, ce n'est pas au kilo ! En même temps, on ne peut pas parler de qualité sans un minimum de quantité.

Si vous êtes en soirée avec un collègue qui est médecin, quand il arrive en retard, vous dites qu'il est un bon médecin. L'agriculteur qui arrive en retard, c'est un con, il n'en finit jamais avec son boulot ! J'ai vu dans une enquête qu'un couple en moyenne se parle cinq minutes par jour, en enlevant les formules de politesse. Cinq minutes, tu te rends compte de la pauvreté ! Et pourtant on ne travaille que 35 heures ! On voit bien là que la qualité n'est pas seulement une histoire de quantité.

Echo du Cedapa : Dans le Gaec vous êtes arrivés à un équilibre ?

Joseph Cabaret : J'ai bien conscience d'avoir beaucoup de chance de travailler avec Suzanne et Alain. Alain, je l'agace au plus haut point, mais il me respecte par



"Au nom d'avoir du temps, on est sourd et aveugle. Un temps pour travailler, un temps pour s'amuser, un temps pour dormir... C'est l'application du taylorisme en agriculture".

rapport à ma vision du temps de travail. Il a le droit d'avoir un autre rapport au temps que moi. Lui subit beaucoup plus de contraintes extérieures. Il s'est aussi déculpabilisé. Parfois je m'arrêtais de travailler dans la journée et je compensais le soir. Avant il ne supportait pas que je reste après lui. Maintenant il s'en va et me laisse me débrouiller... Suzanne arrondit beaucoup les angles, elle est très investie à l'extérieur, mais elle a beaucoup contribué à nous faire nous accepter.

Personnellement je suis en pleine quête de rythme. J'ai découvert assez récemment l'importance d'avoir du temps pour soi. Un temps où on ne fait rien, pour penser. Une vie humaine ne s'organise que si on a des temps de ressourcement, des temps de respiration, qui ne sont pas remplis. Pour être présent dans le temps, il faut pouvoir s'absenter, au moins dans la tête.

Le temps, c'est un peu la vie quelque part. On ne peut pas se poser la question du sens sans s'arrêter, sinon c'est subir ce que veut l'autre, ce que la société veut. Or subir, ce n'est pas choisir. On touche bien là encore la question de l'autonomie...

Propos recueillis par Nathalie Gouérec.

Gaec des mouettes rieuses

S'associer pour vivre mieux

Au GAEC des mouettes rieuses, après cinq ans d'installation on commence à respirer au niveau du travail, grâce à des améliorations successives, et surtout à l'association... Et si sur le papier le temps de travail faiblit peu, la qualité du travail, elle, change au grand bénéfice des associés.

Le Gaec des mouettes rieuses, créé en 1999

Deux associés : Jean-Pierre Guernion et Ginette Fumery

39 ha de SAU et 280 000 litres de lait, des terres bien groupées.

Depuis 2003, mise en place d'une activité de gîte et chambres d'hôtes

signataire d'un contrat territorial d'exploitation "système herbager" depuis 2002



"Le gros moyen pour réduire le temps de travail ça a été Ginette !" Jean-Pierre Guernion s'imaginait mal conduire l'exploitation familiale tout seul. "Non seulement les journées sont longues, et en plus le soir tu y penses !" Aujourd'hui, il sent que le GAEC, "c'est royal, sur le travail et sur la qualité de vie". Bien sûr, outre l'association, il y a eu des aménagements successifs pour se faciliter la vie : la stabulation des génisses a été refaite, et "le développement de l'herbe conduit à travailler avec des rounds qu'il suffit de mettre dans le ratelier". Les animaux passent plus de temps dehors : "les grandes génisses et les taries passent l'hiver dans une zone de côte, pentue et boisée". Jean-Pierre et Ginette s'arrangent pour que les génisses soient à proximité des bâtiments au moment des inséminations artificielles. En année normale, ils font pâturer les betteraves. Les clôtures sont désormais en état : "on n'a même pas besoin de faire le tour au printemps, on sait que ça marche !"

Le souci d'une meilleure efficacité

Tous les gros travaux du sol, labour, épandage du fumier et du lisier sont faits par la Cuma. Le GAEC adhère aussi à une petite Cuma locale pour le petit matériel : "on a dû licencier le chauffeur et je fais plus de tracteur. Mais comme on a plus d'herbe..." "L'avantage de travailler avec une Cuma, c'est d'être obligé de s'organiser. On n'a pas le tracteur à disposition : quand on réserve le tracteur, il faut travailler avec, et parfois, cumuler deux ou trois chantiers".

Le temps d'astreinte est d'environ 6h30 l'hiver, et de 4 heures l'été. Un seul fait la traite et l'alimentation des veaux : "A deux, on ne divise pas le temps par deux !" Chaque associé fait une traite par jour, alternativement le matin et puis le soir. Jean-Pierre a calé son organisation sur les horaires des enfants : les jours où il est du matin, il travaille de 6 h à 13 h - avec une pause entre 8 h et 9 h -, puis de 14h à 16h30, pour prendre les enfants à l'école. Les jours où il est du soir, c'est 9h-13h, pour amener les enfants à l'école, puis 14h-19h. Il ne travaille pas le mercredi après-midi (et Ginette a son vendredi après-midi). Le week-end, celui qui est de garde ne travaille pas le samedi matin, puis assure les trois traites suivantes, "mais il y a des choses qu'on ne fait pas le week-end". Chaque associé prend enfin quatre semaines de vacances par an. "Au début on comptabilisait chacun nos heures et on équilibrait tous les deux mois". Aujourd'hui, ils ne comptent plus que les congés. "C'était délicat, parce qu'on ne fonctionnait pas pareil. On n'a pas la même approche du temps". Un exemple ? "Ginette aime bien prendre son temps pour ramener les vaches, ça fait partie de son équilibre. Moi je vais les chercher avec le chien à vélo. Le chien les ramène pendant que je prépare la salle de traite !" Dans le travail, Jean-Pierre ne s'arrête pas : "parce que je sais que ma journée devra s'arrêter quand j'irai chercher les gamins à 16h30. La vie d'agriculteur empiète beaucoup sur la vie privée. Alors c'est bien de pouvoir se

fixer des limites : ça passe par le temps imparti au boulot". Ainsi Jean-Pierre ne travaille jamais le samedi après-midi, même quand il est de garde, "si ce n'est, bien sûr, pour assurer les urgences. Au début la question se pose d'aller bosser ou non. Mieux vaut décider une fois pour toutes de ne pas y aller. Sinon tu as des scrupules quand tu es à la ferme de ne pas être en famille et tu as des scrupules quand tu es en famille de ne pas être à la ferme !"

Encadrer le travail, pour laisser la place à la famille

Temps de travail et temps personnel sont donc bien séparés : "quand je vais à l'exploitation, je vais au boulot. Le travail n'est pas intégré à ma vie de famille. Même si dans ce métier on garde l'avantage de pouvoir décaler pour se rendre disponible." Jean-Pierre continue à comptabiliser son temps, pour lui : "Depuis mon installation, j'ai travaillé en moyenne 230 heures par mois". Cette année, il est plus facile aux associés de se libérer, même si Jean-Pierre juge qu'ils travaillent beaucoup. "Le temps total de travail ne diminue pas, puisque le temps qu'on dégage en efficacité est toujours consacré à l'exploitation, mais à des trucs différents : la formation, l'échange, l'accueil de groupes sur la ferme, le Cedapa..." Ce temps libéré permet aussi de faire bien les choses : "cette année, j'ai pu prendre le temps d'entretenir le matériel de la Cuma ; ça m'a fait plaisir de ne plus laisser ce travail aux autres". Un temps de travail stable donc, mais de meilleure qualité : "le risque quand on cherche l'efficacité, c'est d'avoir moins le plaisir du travail dans le moment". Heureusement, il y a aussi le système herbe : "on tâtonne encore sur plein de choses, on innove. En système herbe, le travail n'est pas réglé, tu te balades beaucoup dans les champs. Quand je bossais en bureau, j'éprouvais le besoin de faire du sport. Aujourd'hui je n'ai plus besoin de courir". Le système herbe donc, et les gîtes : paradoxalement, cette nouvelle activité a facilité l'organisation dans le Gaec : "chacun a son secteur qui lui plaît plus et qu'il organise au mieux, comme il le sent".

Nathalie Gouérec, Cedapa

Une question d'équilibre !

Bien dans sa tête, bien dans son métier, bien avec les autres : au GAEC de Langren, on n'envie pas les 35 heures chez les salariés d'à côté. Un petit historique de ce GAEC familial (deux frères et leurs épouses) qui nous donne leur mode d'emploi pour être heureux dans le métier d'agriculteur.

"Dès l'enfance, Patrick et moi étions complices dans les jeux et dans le travail sur l'exploitation des parents. D'ailleurs, il nous arrivait de parler d'avenir : si un jour on s'installe... ce serait bien de le faire à deux..." La réussite humaine du GAEC Langren tient à trois choses pour Christian Le Fustec : la passion de son métier, une totale confiance en ses associés et une volonté mutuelle de ne pas pénaliser l'exploitation. Quand ces conditions sont réunies, *"la question du travail et de son organisation coule de source. Attention à ne pas mettre des barrières là où le naturel doit s'exprimer !"*

Après avoir repris une exploitation voisine, Christian s'associe avec ses parents et Patrick (aide familial à l'époque) en formant un GAEC en 1978. L'exploitation n'est pas considérée de dimension suffisante pour les quatre associés et les conseillers de l'époque incitent au développement du hors-sol. Patrick, qui a réalisé des stages en production de porcs et de taurillons, s'interroge sur le bien fondé de ces productions si dépendantes de l'extérieur en protéines. Patrick et Christian militent aussi pour que l'agriculture d'ici soit cohérente avec celle des pays du tiers monde. Résultat : au hors-sol, ils préfèrent le développement de la production laitière et celle du plant de pomme de terre. Les parents se retirent du GAEC en 1984 et les Martine les remplacent.

Le naturel doit s'exprimer !

Christian et Patrick souhaitent dès lors que la rémunération des associés soit équivalente afin de ne pas créer de différends : pas question de parler de rémunération du capital. La taille de l'exploitation permet à Patrick et Christian de partager leur temps entre l'exploitation et la construction de leurs maisons. Le repos hebdomadaire a lieu un dimanche sur deux. Dès 1982, les premières vacances sont instaurées dans le GAEC. *"C'est un cadeau précieux que l'on a pu offrir à nos enfants dès leur plus jeune âge"*, insiste Christian.

Même si le travail n'est pas comptabilisé dans le GAEC, certains principes ont été définis en tenant compte des aspirations de chacun et de l'équilibre familial. "Les Martine" assurent chacune la traite du soir une semaine sur deux. Par souci d'équilibre avec la famille, elles ne participent pas à la traite du matin, ce temps étant privilégié pour les enfants qui sont alors en bas âge. Patrick assure l'ensemble des traites du matin tandis que Christian se consa-

cre à l'alimentation des animaux. Depuis les dernières élections municipales - Christian est devenu maire de sa commune -, et les responsabilités professionnelles de Patrick -président du Cedapa-, cette règle a été modifiée et "les Martines" réalisent désormais trois traites du matin une semaine sur deux. Ce temps permet à Patrick de suppléer Christian à l'alimentation des animaux.

Aspirations personnelles et équilibre familial

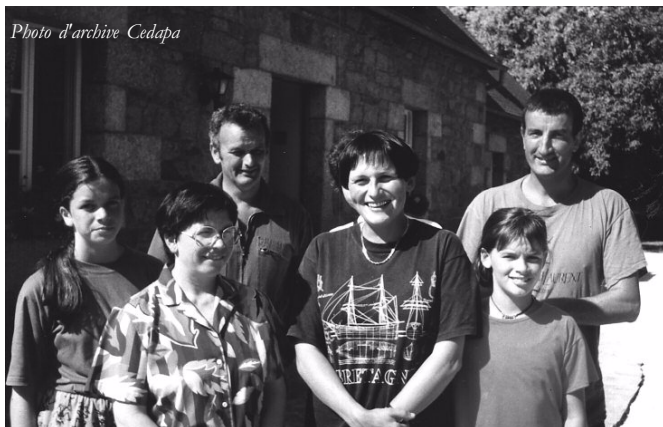
La réorganisation a été réfléchie par les quatre associés : fallait-il continuer avec les mêmes moyens de productions et engager un salarié pour compenser l'absence de Christian, ou réduire la production de plants de pomme de terre - production très exigeante en main d'œuvre - et augmenter le temps de travail des deux épouses, plus disponibles aujourd'hui ? Les quatre associés ont choisi cette deuxième solution afin de ne pas prendre le risque de perturber l'équilibre relationnel du GAEC.

Le souci des associés est d'être à la fois efficace au travail et d'en limiter la pénibilité : *"le chien de troupeau nous permet d'être plus rapides pour conduire les vaches à la traite"*, notent les Martine ; *"lorsque je range les pommes de terre en frigo, je pense aux manipulations futures pour réduire des transports inutiles"*, rapporte Christian ; *"l'arrachage des rumex ne doit jamais dépasser dix minutes pour un hectare (pour chacun des trois passages annuels), au-delà, il vaut mieux traiter en localisé"*, prévient Patrick. Sur l'exploitation, chaque associé a pour devise de ne jamais remettre au lendemain et à l'autre associé, ce qu'il peut faire le jour même.

Dans cet équilibre, il n'y a donc pas de regrets ! Peut-être un seul, depuis que Patrick et Christian ont des responsabilités extérieures, ils ont moins de temps pour échanger entre frères... et ça leur manque !

Laurence Le Métayer-Morice, Pommerit-Le-Vicomte

Photo d'archive Cedapa



■ GAEC de Langren

4 UTH + les saisonniers pour les pommes de terre
Christian et Martine Le Fustec, Patrick et Martine Le Fustec
77 ha de SAU
270 000 litres de lait
10 ha de pommes de terre

Diminuer l'astreinte

Supprimer la traite du dimanche soir, et l'élevage des génisses

Georges Etesse a toujours cherché à se dégager du temps libre pour sa famille et pour ses loisirs (son épouse travaille de nuit). La suppression de la traite du dimanche soir et la mise en élevage des génisses sont l'aboutissement d'une stratégie mise en place depuis son installation en 1993. Récit de sa réflexion.

■ EARL de la Petite Croix

1 UTH, Georges Etesse, installé depuis 1993
46 ha de SAU
191 000 litres de quota
220 places de porcs à l'engrais
L'exploitation a signé une mesure réduction d'intrants (RIN) en 1996, puis un contrat territorial d'exploitation "système herbager" en 2002.



Au début, Louis et Marie-Thérèse, ses parents, donnaient un bon coup de main (clôtures, traite du soir...), mais assez vite, en se retrouvant seul, Georges trouvait que ses journées devenaient un peu chargées et, surtout, la traite du dimanche soir pénible. *"J'en avais assez d'être en permanence sous pression, y compris le week-end"*. Et pour cause, car le travail d'astreinte s'élève à 5h30 par jour (voir encadré). Pour soulager le dimanche, Georges a mis en place depuis 1995 la traite alternée avec un voisin. C'est-à-dire, un week-end sur deux, celui qui est de garde a les deux troupeaux à traire. *"Un dimanche est chargé, mais c'est largement compensé par le dimanche suivant ! Au début, j'avais quelques réticences à laisser mon troupeau à quelqu'un d'autre, mais à force d'en parler ça a fini par mûrir. Une discussion avec Pierre-Yves Aignel et Joseph Templier qui pratiquent cela depuis longtemps nous a permis de passer à l'acte. Avec un minimum d'organisation : alimenter les vaches la veille, bien identifier les animaux à problèmes... et ça se passe très bien."* Georges voit l'intérêt aussi d'échanger sur leurs élevages respectifs. Chacun a progressé sur son organisation grâce à ces discussions.

Au pied de la lettre... avant de se faire sa propre expérience

En 2002, son collègue a arrêté son élevage pour raison de santé. Georges s'est retrouvé alors au point de départ avec ses deux traites du dimanche tous les dimanches. Après avoir lu des témoignages sur la suppression de la traite du dimanche soir, il s'est intéressé à la technique et deux mois après, en novembre, il l'a mise en application : traite le dimanche matin à 10H30 et à 6 H le lundi matin. Georges applique la technique *"au pied de la lettre"* et n'a eu aucun problème sanitaire imputable à la suppression de la traite. La qualité du lait s'est même améliorée.

La grasse matinée est agréable, tout comme passer plus de temps avec ses jeunes enfants... Mais Georges trouve

tout de même un peu dur de finir tard le midi. De plus, il pratique le VTT avec un groupe le dimanche matin à 9 heures, et il ne part pas tranquille en sachant qu'il a son travail à faire en revenant de la randonnée. *"Il faut aussi savoir penser à soi"*.

La seconde étape a donc été de passer à 24 heures entre les deux traites : 6 heures le dimanche matin, 6 heures le lundi matin. *"J'ai voulu repousser progressivement les frontières habituelles pour faire ma propre expérience"*. Cela dure depuis décembre 2002 : Georges part tranquille au VTT à 9 heures en ayant bonne conscience d'avoir fait son travail avant... et les vaches n'ont pas l'air de s'en plaindre.

Introduire de la flexibilité

La suppression de la traite du dimanche soir a été une étape importante, et pas seulement pour le dimanche. Elle a permis à Georges d'introduire de la flexibilité dans son emploi du temps, de ne plus être aussi à cheval sur les horaires ou en tout cas de s'autoriser des écarts dans un emploi de temps autrefois trop chargé. Il franchit même le pas de supprimer une traite en semaine s'il est trop en retard.

Autre remise en cause : l'élevage des génisses. *"Mes parents mettaient leurs génisses en élevage. Cependant, je trouvais logique, en système herbe de les élever, d'autant plus que j'ai des terrains accidentés. Mais, assez vite, n'ayant pas de quoi les loger, l'alimentation en plein air est devenue pénible. Grâce au groupe Atout Lait, j'ai pris conscience qu'il fallait un bâtiment pour assurer des bonnes croissances. Ce fut fait en 1995. C'était plus facile de travailler au sec et de se faire remplacer"*. Cependant au bout de quelques années, Georges change son fusil d'épaule. Pour se libérer du temps et diminuer la pression, les petites génisses, dès 15 jours, sont désormais confiées à un éleveur de La Motte (une commune à proximité de Plémy). La surface en céréales a augmenté ce qui améliorera l'autonomie en paille. *"Cela m'a permis de diminuer d'une heure l'astreinte journalière sur l'année. En été, j'ai moins de troupeau à gérer et je suis à la maison à 18h30"*.

Pascal Hillion, Saint-Bihy

■ Le travail d'astreinte chez George Etesse

- de 6H30 à 8H00, la traite
- de 8H00 à 9H00, le petit déjeuner, le lever des enfants et le transport à l'école
- Retour au travail vers 9H30, jusqu'à 11H00 pour sortir les vaches, racler, s'occuper des génisses et de l'alimentation
- de 11H00 à 11H30, la porcherie (220 places de porcs à l'engrais)
- le soir de 17H00 à 19H00 la traite et le soin aux veaux

Réduire encore l'astreinte

Un dimanche tous les deux jours

Une traite par jour, un jour sur deux, permet de réduire l'astreinte de la traite avec une perte modérée de lait et un stress limité pour les vaches et l'éleveur. Témoignage d'un finistérien.

Pour réduire l'astreinte de la traite, il y a aussi la technique deux traites/une traite. Soit : deux traites le premier jour et une traite le lendemain. Si la contrainte de la traite est moins réduite qu'avec une traite par jour, les conséquences sur la production sont trois fois moins importantes. La baisse de production est de l'ordre de 10 %. Psychologiquement c'est aussi beaucoup plus facile à mettre en œuvre.

Une grasse matinée

Le jour à deux traites, l'intérêt est de les espacer le plus possible. On a ainsi une bonne journée à soi entre les deux traites. Le matin, la première traite peut se faire vers 8 h et le soir vers 19 h. Le jour à une traite, l'intérêt est de la faire vers midi avec la contrainte d'un repas décalé. On peut aussi la faire après le repas, mais c'est plutôt l'heure de la sieste. Une traite vers 10 h 30 est un bon compromis. On dispose d'une grasse matinée, d'un après-midi et d'une soirée libres.

Pour les vacances scolaires...

La technique deux traites/une traite s'accorde bien aux horaires de la famille lors des périodes de vacances scolaires. Elle est beaucoup moins intéressante si le conjoint travaille en dehors de l'exploitation et les enfants sont à l'école. La technique est aussi plus "confortable" au printemps et en été, quand les journées sont longues. En hiver, elle est possible mais le travail se fait plus de nuit.

...Ou les ponts

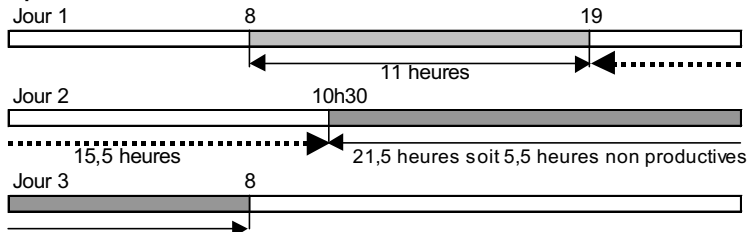
Le recours à deux traites/une traite peut se faire sur des périodes très courtes comme des ponts de trois jours avec deux jours sur trois à une traite. Car la mise en œuvre est moins stressante qu'une traite par jour et ne nécessite pas de vraie période d'adaptation pour les vaches. Le faible impact sur la production et sur les vaches tient au fait que les intervalles de traite ne dépassent pas, ou peu, les 16 heures (voir encadré). Quant aux leucocytes, ils augmentent, mais sans doute moins qu'avec une traite par jour.

Martin Sterkers, agriculteur à Gouézec (Finistère)

■ Estimer les pourcentages de perte de lait en cas de suppression de traites

Martin Sterkers a élaboré, suivant ses expériences, un modèle de prévision de la diminution de production laitière : "Tout se passe comme si les vaches produisaient du lait pendant 16 heures et après plus rien. (En réalité elles produisent encore mais produiront moins les traites suivantes). Le pourcentage de perte de lait est comparable au pourcentage d'heures non "productives", soit le nombre d'heures au-delà de 16 heures".

1) Exemple avec l'alternance 2 traites - 1 traite



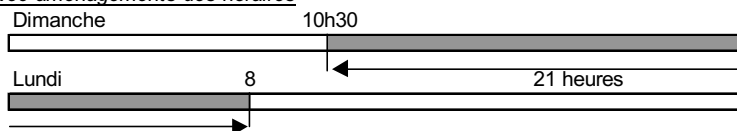
En tout 5,5 heures non productives sur 48 heures, soit 11,5%
"11,5%, c'est à peu près le pourcentage de perte de lait que l'on aura".

2) Exemple avec une traite par jour

Avec une traite toutes les 24 heures, on a 8 heures non productives (24-16=8) tous les jours, soit 33%.

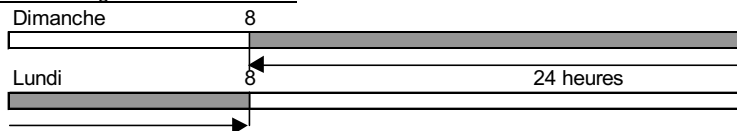
3) Exemple de la suppression de la traite du dimanche soir

Avec aménagements des horaires



Soit 5 heures non productives (21-16=5) sur les 168 heures de la semaine : 3%
3% de perte de lait à attendre

Sans aménagements des horaires



Soit 8 heures non productives (24-16=8) sur les 168 heures de la semaine : 5%
5% de perte de lait à attendre

■ L'exploitation

280 000 litres de lait
100 ha sur deux sites (Gouézec et Brasparts), dont 15 ha en maïs et le reste en herbe
1 UTH

■ Vos expériences, vos réactions ou vos réflexions sur le travail nous intéressent.

Plusieurs moyens pour nous les faire parvenir :
Par téléphone : 02.96.74.75.50 (Nathalie Gouérec)

Par mail : cedapa@wanadoo.fr

ou sur le forum du Cedapa www.cedapa.com

Par courrier : CEDAPA - 2 avenue du Chalutier sans Pitié - BP 332 - 22193 Plérin Cedex

La colère...

"Notre colère contre l'application française de la PAC doit être un moteur d'action" : Patrick le Fustec, président du Cedapa, sonne le rappel des troupes et dresse les pistes d'actions...

Les élevages herbagers recevront en moyenne 100 euros par hectare de droit à paiement unique (DPU) en moins que les exploitations intensives. Et ce du fait du choix de la France de calculer le DPU sur la base de la référence 2000, 2001, 2002 de chaque exploitation. L'information n'est pas nouvelle, mais l'indignation des herbagers ne faiblit pas... voire se ranime à l'examen des chiffres (voir ci-contre).

"Quand on prend une claque, on baisse la tête. Mais quand on en reprend une de l'autre côté, on la redresse !" Patrick Le Fustec, président du Cedapa, veut transformer la colère en actions. Et de dresser les pistes : d'abord continuer à revendiquer la régionalisation et la mutualisation des aides PAC, qui conduiraient à un montant unique de soutien par hectare de SAU. Une revendication que la Région Bretagne fait sienne, par la parole de Thierry Troël, conseiller régional et représentant de Jean-Yves Le Drian.

Faire valoir ses droits

Ensuite, *"faire valoir les droits des signataires de mesures agri-environnementales"*. L'article 40 du règlement européen 1782/2003, celui de la réforme en cours, autorise en effet les exploitants dont la référence serait affectée durant la période de référence 2000-2002, notamment par un contrat agri-environnemental, à demander la prise en compte d'une autre période de référence.

Restent aussi d'autres possibilités ouvertes par le règlement européen : réorienter 10% (au maximum) de l'enveloppe des aides vers des agricultures respectueuses de l'environnement, ou importantes pour la qualité des produits ; attribuer une partie de l'aide directe laitière en fonction de critères sociaux ou environnementaux, et pas seulement en fonction du quota détenu par chaque exploitant ; utiliser la réserve de droits à paiement unique pour consolider les DPU les plus faibles.

Le Cedapa, avec le GAB et la Confédération paysanne ont d'ores et déjà prévu de rencontrer le Préfet des Côtes d'Armor, début janvier. Puis fin janvier, un déplacement au Ministère de l'Agriculture est programmé. Les services du Ministère expertisent nos propositions, concernant les articles 40 et 69, et se sont engagés à nous recevoir fin janvier. Dans l'attente, une pétition est lancée, disponible au Cedapa, ou sur le site internet de l'association www.cedapa.com.

NG, Cedapa

■ Les systèmes herbagers et la PAC : 100 euros de moins à l'hectare !

Le montant des aides PAC végétales et animales perçues en 2000, 2001 et 2002 détermine le montant des aides à recevoir de 2005 à 2013. Les aides agri-environnementales perçues en contre-partie du respect d'un cahier des charges (type Cedapa ou bio) n'entrent pas dans cette référence. Résultat : les exploitations qui ont privilégié l'herbe au détriment du maïs sont sévèrement et durablement pénalisées. En effet, l'addition est lourde : si les 16200 exploitations laitières bretonnes reçoivent en moyenne 169 euros par hectare de droit à paiement unique (DPU), hors aide laitière, celles qui ont moins de 20% de maïs dans la surface fourragère ne reçoivent que 95 euros/ha. En revanche, celles qui ont plus de 40% de maïs reçoivent 189 euros/ha, soit une différence de 94 euros entre les herbagers et les intensifs. Rappelons que 10% des exploitations laitières bretonnes sont herbagères, contre 47% avec plus de 40% de maïs dans la SFP. Ramener les exploitations herbagères au niveau des intensifs coûtent donc peu : seulement 4% de l'enveloppe totale destinée aux exploitations laitières (toujours hors aide laitière).

Même chose pour les autres élevages d'herbivores (élevages mixtes lait-viande, bovins viande, ovins, caprins)... en pire ! 114 euros de différence à l'hectare entre les herbagers et les plus intensifs. Mais les fermes herbagères représentent ici près de 36% du total des 5098 élevages d'autres herbivores bretons.

■ Prairies permanentes : la double peine des herbagers

Les exploitants seront désormais contraints de maintenir leur taux de prairies permanentes (c'est-à-dire de plus de 5 ans) dans la SAU. Et ce avec une tolérance plus ou moins faible en fonction de l'évolution de la surface nationale de prairies permanentes. En outre tout retournement d'une prairie de plus de cinq ans pourrait faire l'objet d'une demande d'autorisation. Le taux de prairies permanentes sera déterminé sur l'année 2005.

Droits à paiement unique selon les systèmes de production (euros par hectare)

Autres herbivores intensifs	195
Autres herbivores herbagers	81
Laitiers intensifs	189
Laitiers herbagers	95

Source : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt

Les herbagers ont entre 0% et 20% de maïs dans leur surface fourragère. Les intensifs ont plus de 40% de maïs dans leur surface fourragère. Les laitiers sont des spécialistes lait. Les autres herbivores sont des élevages mixtes lait-viande, des élevages de viande bovine ou encore des élevages caprins ou ovins.

► assemblée générale, en bref

■ Pétition

"Les citoyens que nous sommes ne peuvent accepter que la distribution des soutiens publics pénalise les agriculteurs qui se sont engagés de manière volontaire vers des agricultures durables (biologique, système herbager...) Je demande à l'Etat français de rétablir l'égalité de traitement entre les agriculteurs, en utilisant les outils du règlement communautaire".

La pétition est à signer et à faire signer au plus vite. Un premier délai était fixé au 10 janvier, mais il faut continuer l'effort tout le premier trimestre 2005.

■ La vie de groupe...

Ludovic Billard, jeune installé à Laorenan, ne ressent pas la vie du groupe : "beaucoup d'études, mais au niveau du terrain... j'adhère au Cedapa pour rencontrer d'autres paysans !" "C'est un problème général, répond Jacques Morineau, président du Réseau agriculture durable et agriculteur en Vendée, "les paysans ont moins envie, c'est aussi une question de temps de travail. On ne fait plus de réunions le soir, c'est dans le temps de boulot... Et comme on veut réduire globalement le temps de boulot..." Il y a aussi... la conjoncture... Même si des groupes du réseau agriculture durable fonctionnent mieux que d'autres...

"Il ne faut pas hésiter à faire des visites informelles chez des collègues, en dehors de l'organisation Cedapa", suggère Patrick Cornec, lui aussi récemment installé. Pascal Hillion propose des rencontres à partir d'un besoin d'un agriculteur, où on pourrait avec quelques collègues et l'aide du technicien, approfondir certains aspects d'un point de vue économique et technique. Il ne faut pas hésiter non plus à monter des formations au pied levé, même si on n'a pas de financement.



La vie de groupe en débat : "La convivialité, ça doit être localement et régulièrement"

"Est-ce aussi une priorité de créer du lien entre les adhérents ?"

s'interroge Ludovic, "c'est aussi une question de choix. La convivialité, c'est localement et régulièrement". "Le message est bien reçu, même s'il n'est pas toujours facile de faire bouger les choses", répond Patrick Le Fustec. Pas facile non plus d'arbitrer entre les adhérents qui préfèrent un suivi technique individuel, ceux qui veulent plus d'échanges entre paysans et ceux qui n'ont pas de suivi et donc peu d'informations du Cedapa en l'absence de groupes d'échanges.

■ De la promotion des produits locaux bios et durables à travers le programme RAFAEL

RAFAEL est un programme européen qui a pour objectif de développer des réseaux d'approvisionnement en produits locaux bio et durables : il permet d'aider les producteurs à organiser leur offre, de mener des actions d'éducation citoyenne, auprès des enfants, et des adultes, d'aider des groupes de consommateurs à créer des réseaux d'approvisionnement locaux. Dans les Côtes d'Armor, le Cedapa, le Gab et la Frcivam y travaillent ensemble.

Géraldine Le Traon, agricultrice à Pommerit-Le Vicomte, propose sa ferme comme cadre d'un marché estival, et attend plus de présence des adhérents du Cedapa en vente directe. "Pour l'instant les bios ne sont pas prêts à travailler avec moi. Si je les fais venir sur ma ferme, je profite de leur image. C'est du moins ce qu'ils me renvoient !" La dynamique ne sera pas la même partout, prévient Bruno Le Breton, coordinateur FRCivam du programme Rafael. Sans compter que le programme concerne aussi la création de filières de proximité, et ne s'adresse pas seulement aux producteurs-vendeurs.

Joseph Templier du GAB, tempère lui aussi : "le programme sur les réseaux de commercialisation de produits locaux bio et durables, c'est le début de plein de choses dans le département. Il ne doit pas y avoir une opposition entre les produits bio et durables. Si on est intelligent dans la façon de communiquer sur le terrain, on peut créer une dynamique très positive au niveau local".

"Il ne suffit pas d'être entre gens intelligents, lui rétorque



"Le Conseil régional soutient votre demande d'une meilleure répartition des aides", ont assuré les deux conseillers régionaux Thierry Troël et Mona Bras.

Pierre-Yves Evain, il y a bien un problème d'accès au marché. Le problème de la concurrence entre bio et durable se pose dans la réalité. Aujourd'hui en bio, on n'y arrive plus dans les filières longues, alors on nous dit d'aller faire de la vente directe pour retrouver la plus-value ! Si les agriculteurs biologiques touchaient une aide au maintien, la situation serait plus claire. Pour la vente directe, il faudra se fixer des règles : si on n'est pas capable de faire autre chose que du capitalisme... C'est le rôle du programme qu'on a en commun de permettre ce travail..."

■ Parole de jeunes installés

Yann Le Merdy va s'installer à Louargat sur 65 hectares avec 230 000 litres de lait. D'abord seul puis, il espère, avec sa copine. L'agriculture : "il est tombé dedans quand il était tout petit, avec son oncle". Quant au système herbager : "j'ai fait mes calculs. C'est le plus efficace". Son choix de métier, "c'est avant tout un choix de qualité de vie".

Ludovic Billard, lui, est installé depuis 2003 à Laorenan, après des tiers, "qui ont fait des efforts pour installer un jeune", sur une ferme qu'il a trouvée par le répertoire départemental à l'installation. Installé seul, pour l'instant, sur 30 hectares et 150 000 litres de lait. Son projet : rester sur une structure familiale, ne pas s'agrandir, vivre avec sa famille. "On veut être à deux sur l'exploitation, avoir de l'indépendance et de la liberté". "Si je devais m'agrandir, ne plus pratiquer une agriculture durable, bref être dans un système qui ne me convient pas, je suis prêt à arrêter..

Mais cela, ça ne dépend pas que de moi..."



Ludovic Billard : "pouvoir continuer en agriculture durable"

Rouler au colza

En pur ou en mélange, l'huile de colza peut avantageusement remplacer le gazole dans les tracteurs agricoles. Pour une plus grande autonomie, et au bénéfice de l'environnement... en attendant celui du porte-feuille... Petite introduction avec Jean-Marc Couvreur, directeur de la FDCuma de la Mayenne, invité à une formation du Cedapa.

Une quarantaine d'agriculteurs du grand ouest s'intéressent déjà à l'huile de colza, au sein de la FDCuma en Mayenne et du Civam Défis en Loire Atlantique. Et l'idée risque bien de germer aussi au Cedapa, à en juger à l'intérêt suscité par l'intervention du directeur de la FDCuma. Un litre d'huile de colza peut remplacer un litre de gazole. Même si tout n'est pas si simple : l'utilisation de l'huile en pur nécessite une double carburant et un réchauffeur d'huile, du fait de la plus grande viscosité de l'huile. Le tracteur démarre au gazole ; une fois le moteur chaud, il peut basculer sur une alimentation à l'huile. Il faudra ensuite rebasculer vers le gazole avant d'éteindre le tracteur pour nettoyer le circuit. En pratique, au vu du type d'utilisation des tracteurs, le circuit à l'huile fonctionne seulement dans 30% des cas : d'où la préconisation du mélange gazole et 30% d'huile, qui ne nécessite en revanche aucune modification du tracteur.

30% d'huile dans le gazole

Et ce d'autant plus que sur les nouveaux moteurs à injection directe ou électronique, l'utilisation de l'huile n'est pas validée et pose un problème de garantie. C'est aussi une question de qualité de l'huile produite, qualité conditionnée par la fabrication et le stockage. Il faut d'abord utiliser une graine sèche de colza, environ 6 à 9% d'humidité et moins de 2 % d'impuretés. La pression des graines doit se faire à froid, pour ne pas dépasser une température de plus de 50°C. Il existe deux types de presses : la presse à barreaux et la presse à vis. La

presse à vis coûte deux à quatre fois moins cher. Elle permet un taux d'extraction moins important, mais donne une huile moins riche en phospholipides et cires, indésirables pour le carburant. Les tourteaux sont donc aussi plus riches en huile (15 à 18%), mais les bovins le valorisent très bien. Une fois pressée l'huile doit être stockée trois semaines au minimum dans un bac de décantation (opaque pour éviter l'oxydation) pour réduire la concentration des phospholipides et cires. Elle sera ensuite transférée dans une cellule de stockage, après filtrage pour piéger les cires. L'huile doit être utilisée dans les douze mois qui suivent le pressage.

Viser l'indépendance énergétique

L'utilisation de l'huile végétale en France est soumise à autorisation, et aussi à la TIPP (Taxes Intérieure sur les Produits Pétrolier). Economiquement, il ne faut finalement pas en attendre des bénéfices dès aujourd'hui, estime Jacques Morineau, producteur d'huile et de tourteau en Vendée : *"mais ce sera rentable sans doute demain. La baisse de production des bassins pétroliers c'est du court terme, moins de sept ans !"* Cela dit, la recherche d'économie n'est pas à la base de sa démarche : *"c'est une question d'autonomie, on produit chez soi son tourteau. L'huile est un sous-produit. L'indépendance énergétique, c'est être cohérent jusqu'au bout. L'important, c'est de gagner sa croûte globalement."*

Dominique Le Calvez, Cedapa

Pour rejoindre le groupe du Cedapa intéressé, contacter Dominique Le Calvez, au 02.96.74.75.50

■ Un kilo de tourteau de colza remplace 1,5 kg de tourteau de soja

Le tourteau de colza peut remplacer totalement le soja (1,5 kg de colza pour 1 kg de soja), au bénéfice des vaches, selon un essai mené sur la ferme expérimentale de Grignon. Le remplacement de 2,9 kg de tourteau de soja par 4,2 kg de tourteau de colza a permis en effet d'augmenter la production laitière et le taux butyreux, tout en maintenant le taux protéique. Une des explications : le tourteau de colza aurait permis une augmentation de l'ingestion de l'ordre de un kilo de matière sèche par jour. En outre, le colza a une composition équilibrée en acides aminés (lysine et méthionine) et sa richesse en phosphore et calcium permet d'économiser 50% de la complémentation minérale.

Le sous-produit de l'huile, les tourteaux se conservent très bien trois à quatre mois, à condition de les laisser refroidir après le pressage pour éviter la condensation et de les stocker à l'abri de l'humidité. Il est recommandé de ne pas distribuer plus de 2 kg de tourteaux à la fois pour les vaches laitières, une limite peu contraignante en système herbager.

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 Avenue du Chalutier Sans Pitié, Bâtiment Groupama, BP 332, 22193 PLÉRIN Cédex, 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr
Directeur de publication : Patrick LE FUSTEC.
Comité de rédaction : Pascal HILLION, Loïc BARBOT, Michel LE VOGUER, Laurence LE METAYER-MORICE
Maquette, secrétariat de rédaction : Nathalie GOUEREC
Abonnements, expéditions : Brigitte TRÉGUIER.
Imprimerie : J'imprime, Z.A. des Longs Réages, BP467, 22194 PLÉRIN cédex.
N° de commission paritaire : 76787 AS
ISSN : 1271-2159

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

l'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLÉRIN Cedex

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

CP :Tél :

Profession:.....

Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant ☐ 15 € (98,39F) ☐ 23 € (150,87F)

Non adhérent, établissement scolaire ☐ 23 € (150,87F) ☐ 38 € (249,26F)

Soutien+organismes, entreprises ☐ 33 € (216,46F) ☐ 50 € (327,97F)

Adhésion 2005 ☐ 31 € (204,46F)

Je m'abonne pour :

1 an

(7 numéros)

2 ans

(14 num.)

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

J'ai besoin d'une facture ☐